Image not found or type unknown

Renonciation à legs particulier

Par **perepetuel**, le **21/07/2014** à **00:02**

Bonjour,
Dans son testament, ma mère m'institue légataire universel sous réserve d'un legs qu'elle fait à ma sœur. Si celle-ci renonce à son legs serais-je encore légataire universel même si la condition « sous réserve » n'est pas accomplie ?
Avec mes remerciements.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés